

Journal des traducteurs Translators' Journal

Contribution à la francisation du vocabulaire maritime

Jacques Perret

Volume 5, Number 4, 4e Trimestre 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1057332ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1057332ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Perret, J. (1960). Contribution à la francisation du vocabulaire maritime.
Journal des traducteurs / Translators' Journal, 5(4), 115–118.
<https://doi.org/10.7202/1057332ar>

CONTRIBUTION À LA FRANCISATION DU VOCABULAIRE MARITIME

Jacques PERRET, Paris

Le lecteur attentif n'aura pas manqué de souligner au passage (J. des T. III.2 (1958) : 95-97) un texte dit "impossible à traduire" dû à la plume de Jacques Perret et portant sur le vocabulaire maritime. Nous faisons à cette occasion des remarques définitives sur la polémique qui faisait rage alors, et qui ne s'est guère assoupie depuis, à propos des calques et des emprunts anglais en français. Si par aventure l'attention du lecteur était en défaut, qu'il nous soit permis de rappeler que Jacques Perret défendait dans son texte une attitude de francisation s'opposant à ce qu'il appelle "l'attachement maniaque aux snobonymes", manifestation d'un snobisme qui s'étale complaisamment dans les pages des revues françaises qui n'ont même pas l'excuse de la présence quotidienne d'une population de langue anglaise, comme c'est le cas au Canada.

Placée sur ce terrain, la discussion des emprunts, menée par M. Perret avec sa verve habituelle, peut apporter à la polémique en question des éléments intéressants. En effet, le snobisme est souvent un déguisement de l'ignorance et en tout cas une solution de facilité. Il est certain que pour yachting, la langue française a eu de tout temps un équivalent (plaisance) avec un dérivé (plaisancier), qui auraient dû tout naturellement se présenter à l'esprit pour rendre "yachting". Mais il est probable que ce sport s'est implanté dans des milieux peu au courant des choses de la mer, et ignorant purement et simplement le nom et la chose. Pour ce qui est des autres mots en discussion, et qui sont bien entendu des prétextes à proclamer une doctrine linguistique qui se veut nationale sans chercher à offenser le voisin, on constate une évolution considérable dans l'esprit des gens, évolution qui a suivi la courbe de l'alphabétisme et de la fréquentation scolaire. Lors des premiers emprunts anglais, c'est l'oreille qui a servi de truchement et on a essayé de reproduire avec des phonèmes français le mot étranger que l'on voulait adopter; plus tard, c'est l'œil qui a servi de truchement et la prononciation reflète alors les valeurs françaises des lettres du mot étranger. Tout récemment enfin, et c'est là que vient sans doute s'ajouter le grain de sel du snobisme, c'est le bilingue qui cherche à imposer sa connaissance, souvent imparfaite, de l'idiome prêteur et qui prétend introduire en français des phonèmes parfois imprononçables comme l'anglais TH ou l'allemand CH. Redingote, paquebot et au Canada drave et bécosse sont des exemples de la première attitude; club (rimant avec tube) et rail (rimant avec émail) sont des exemples de la deuxième; yachting (prononcé yôting ou plutôt yôtigne) en sont de la troisième.

Au Canada, les exemples de l'attitude n° 1 abondent, et datent presque tous des premières années du régime anglais (drave, calvette, mitaine, plaine [arbre], bâdrer). L'assimilation du mot emprunté à un mot autochtone a naturellement fonctionné à plein, ce qui nous a valu les mots tels que engin (engine), char (car, comme dans char (d'ascenseur) pour rendre "cabine d'ascenseur"), veste (vest), et la foule innombrable des faux-amis; à ranger dans cette catégorie des calques qui témoignent d'un désir maladroit de francisation: prescription, cédule, appointement, plancher, aviseur légal, etc. Il ne paraît pas impossible d'adopter une attitude commune, valable en Europe et en Amérique, à l'égard des emprunts; la seule différence (qui est de taille) touche à la prononciation. Il est évident que le truchement de l'oreille a ici la supériorité absolue sur le truchement de l'œil, et que l'habit phonétique des emprunts canadiens sera toujours plus proche du mot anglo-américain que ce n'est le cas en France (qui d'ailleurs imite l'anglais

britannique). Il y a cependant place pour une éducation du public devant le phénomène de l'emprunt parlé, car la servilité absolue devant l'idiome étranger peut aboutir à des conséquences désastreuses pour le système phonétique du français. Une partie des difficultés auxquelles se heurtent les éducateurs canadiens s'explique par un effort trop soutenu pour imiter la prononciation américaine.

Nous reproduisons ci-dessous un large extrait de *Rôle de plaisance, livre charmant où l'auteur donne libre cours à son imagination dialectique pour monologuer et dialoguer sur tout et sur rien. Qu'on ne s'y trompe pas, pourtant: sous couvert de plaisanter, M. Perret a un message très personnel à nous communiquer, et il n'est jamais si sérieux que lorsqu'il nous fait rire; un rire qui frôle parfois l'amertume, mais jamais le découragement*¹. JPV.

* * *

... "Notre bateau appartient au genre *sloup à tape-cul* vulgairement appelé *yawl*, et *yawl* s'écrivant *yole*, ne cherchez pas à me faire plaisir en prononçant "yavle". Comme il fallait s'y attendre, voici venue la question du langage. En matière nautique ce n'est pas rien et je vais profiter de cet incident pour prendre position. Je ne serai pas bref.

Les Français comme moi qui sont vraiment dans le mouvement de l'histoire ne laissent pas les mots venus de l'étranger s'invétérer dans la xénophonie; ils vont les attendre au débarcadère pour les dédouaner, les faire marcher au pas et chanter juste. Ils se prévalent de *redingote* pour affirmer *biftec*, *sandouiche* et *feribote*. Le préjugé de l'authentique est une invention de la cuistrotologie aux gages de l'immobilisme. Prenez un mot charmant comme *paletot* qui vient du XIV^e siècle et des Pays-Bas où *paltroock* signifiait une robe de palais. Les attardés qui en sont encore à *basket-ball* et *rewrighting* [sic] n'auraient pas lâché *paltroock*, ils auraient le *paltroock*, tel que, pour le transmettre à leurs héritiers, sans retouche; aucune raison après tout pour ne pas maintenir pieusement la chose avec le mot. Les zélateurs du vocable exotique intégral se donnent pour pionniers, ce sont des perroquets, ils se croient dans le progrès, ils piétinent dans la superstition. Aussitôt importé le terme est stérilisé, congelé, confié à la presse et à la radio pour être livré sous cellophane au discours quotidien comme une lettre morte dans la société des mots vivants. Tel se croit dans le train qui n'est en somme qu'un vieux croquignol conservateur de formes désuètes. Ainsi vont maintes avant-gardes, en queue de colonie.

Comme il fallait s'y attendre avec un nom pareil, le *yachting* est un gros client du vocabulaire britannique et ses acquisitions sont traitées avec tous les scrupules d'orthographe et, autant que possible, de prononciation. Exemple de sabir club avec attachement maniaque au snobonyme: "A bord d'un *ketch* deux *yachtmen* viennent s'asseoir dans le *cockpit* et le *skipper*, ayant posé son verre de *scotch* à l'entrée du *dog-house*, secoue sa *dunhil* sur le *winch* et se met à parler *rating*." Tel est actuellement l'étendue du mal. Après les substantifs, on prévoit un temps d'arrêt. Un esprit libre, attentif à l'hygiène de sa langue et à l'honneur de son pavillon, aurait commencé par dire: "A bord d'un *quèche*, deux *plaisanciers* viennent s'asseoir dans la *baignoire* ou, à la rigueur, dans le *coquepit*." Écrit de la sorte, *coquepit* est le bienvenu, aucun scrupule à faire sonner la dentale comme celles de *canott* et *boult*.

Vous avez tellement perdu l'habitude de la langue française vivante que vous avez paru surpris, sinon choqué, de voir écrit le mot *quèche*. Vous estimez que c'est un enfantillage orthographique, une francisation bien arbitraire, un grossier maquillage au bénéfice d'un chauvinisme étroit. Mais pas du tout. Il y a d'abord l'hypothèse d'une récupération licite au cas où, naguère, les Anglais nous eussent fauché le mot pour l'habiller à la saxonne. Il y a des précédents. Ensuite, même si le mot est bien d'origine anglaise, le premier devoir d'un Français à franc-parler, c'est de convertir à sa loi tout vocable importé, en lui imposant une sonorité, un ton et une écriture qui le classeront désormais comme substantif honnête, bien sonnante, de bonne frappe gauloise, tel que les étrangers, les Anglais eux-mêmes, en

¹ Ce texte provoquera peut-être des réactions parmi nos lecteurs; nous serons heureux de publier les contributions les plus marquantes, car la question est d'importance pour les traducteurs, et d'une actualité toujours brûlante.

sont friands quand ils prennent part à nos conversations. Notez que l'état civil, au nom de la loi dite de consonance française, encourage M. Arnakoutch à se faire prononcer Durandard. Si je persiste à dire Arnakoutch, je passe pour factieux. Mais si, au nom de la même loi, je m'applique à dire *quèche* pour *ketch*, on me tient aussi pour espèce de factieux. La vérité est que j'appartiens à un réseau de résistance qui va de la subversion phonétique au terrorisme graphique.

S'il fallait restituer tous les mots français dans leur forme originelle, nous parlerions un drôle de charabia, une salade cacophonique d'éollien, de visigot, d'étrusque et de zipangouin, mais cinquante générations de truands, salonnards, péque-nots, fourbisseurs, clercs et soudards ont su nous arranger la musique, et le travail n'est pas fini. Au demeurant, ne croyez pas que le mot *quèche* soit de mon invention; je l'ai vu écrit, en typographie Didot, dans un ouvrage de 1860 et je suis sûr que l'auteur ne s'est pas forcé car, à cette époque, la langue et l'écriture, in-soumises aux cuistres, avaient encore de bons réflexes.

Pour ce qui est de *coquepit*, mot joyeux d'ailleurs et très à l'aise dans sa petite ruse d'orthographe, nous pourrions nous en passer. Nous avons des équivalences. Je vous ai proposé *baignoire*, le terme n'est pas nouveau dans le jargon marin et il ne demande qu'à reprendre du service. On m'objecte, il est vrai, qu'il a été remis depuis peu en usage pour désigner la caisse étanche du coquepit lui-même, et on m'invite alors à restaurer le mot *chambre*. C'est ainsi qu'on nommait naguère, dans les canots et baleinières, le creux aménagé entre la barre et les bancs de nage. Si vous trouvez que *baignoire* et *chambre* sont déjà suffisamment pourvus en acceptions, je ne vous empêche pas d'enrichir la langue d'un mot nouveau, parti de rien, et puisque la voile devient populaire, je veux croire que les équipiers de la nouvelle génération, issus de la Mouffetard ou de Belleville, se chargeront d'affranchir un peu le vocabulaire.

Pour le cas de *skipper*, mot qui veut désigner le maître à bord d'un bateau de régates ou de croisière, on peut se référer au processus qui fit de notre *eskif* un *skiff* et le rapatrier sous la forme *esquipeur*, sans prendre avis des philologues. Ceux-ci, en effet, poussés à bout dans les brouillards de l'étymologie où les priorités sont incertaines, prennent souvent parti à l'aveuglette pour présumer l'origine des mots apparentés comme *yole* et *yawl*, *cutter* et *cotre*, *chaloupe*, *sloop* et *sloup*; mais les chances d'*esquipeur* se font minces depuis que *skipper* est concurrencé par *chef de bord*, expression sans génie, mais claire et suffisante à première vue. Malheureusement, je soupçonne une malfaçon. Ce *chef de bord* nous vient de la terre, il sent un peu l'organisation de jeunes, les hiérarchies à feux de camp, les grands jeux, les patronages totémiques et les jamborées en croûte. *Chef de bord* et *skipper* ne sont que faux-fuyants pour éviter le mot propre qui est tout simplement *patron*. Mot propre et fort, assumant des responsabilités amphibies, avec cette obligation du compte rendu devant Dieu qui fut, en général, plus facilement admise, sinon mieux honorée, à bord qu'à l'usine. Ce vocable purge, actuellement, une peine d'indignité sociale avec la sérénité d'une loi de la nature en résidence surveillée. Provisoirement déchu, *patron* est donc remplacé par *skipper* dans la bouche des yachtmen, et pour ce qui est de *yachtmen*, j'espère que nous sommes tous d'accord. C'est une chose qui, à la rigueur, peut s'écrire en pudiques italiques, mais dont l'usage à haute voix est insolite en bonne compagnie. Voici le moment venu de nous attaquer au morceau de résistance, au radical bien implanté, à *yacht* lui-même. Ce n'est pas que je déplore le mot en soi, mais la façon de s'en servir et ses dérivés malsonnants. Tout d'abord, il faut bien une fois de plus, détromper ceux qui, croyant bien faire, s'obstinent à prononcer *yôte*; à commencer par le fisc. Tous les ans, il me demande combien j'emploie de matelots à bord de mon *yôte*, et je sens bien qu'il se pourlèche d'un accent circonflexe comme d'un signe extérieur extravagant, une tiare de rubis, un dais d'or à plumes d'autruches. A moins d'être Anglais soi-même, il n'y a en effet que de mauvaises raisons pour prononcer à l'anglaise un mot hollandais lequel, en Hollande, se prononce "yak". Il s'agit là d'un de ces coups-fourrés phonétiques où l'anglomanie a le dernier mot. Je m'étonne seulement qu'on n'ait pas encore songé à écrire et à prononcer le mot *tape-cul* à l'anglaise.

—J'y songeais, dit Collot, bye bye cap'tain, pare à hisser le tepe-kiew.

Pas mal, mais, venant de lui, la démonstration n'est pas concluante. C'est un matelot de Bourgogne et les rares fois qu'il s'aventure à parler anglais, il y met une gaucherie un peu inquiète, comme un accent de remords, vague souvenir des temps fâcheux où le Bourguignon s'acoquinait à l'Anglais.

C'est depuis la faveur de la plaisance et à la suite du vilain mot *yachting* que notre jargon nautique, snobé par les casquettes blanches, a eu la faiblesse d'avaloir tout rond les mots anglais, et la paresse de les franciser. A ne considérer que *yacht*, il serait au moins décent de prononcer *yak* ; le mot devient alors utilisable et honnêtement commun, il rend un son net, loyal, facile à jouer dans le discours. Ecrivez-le encore "yacht" si vous y tenez absolument et guillemetez l'emprunt, mais je vous signale que jadis nous l'écrivions *yac* et même *iac*, orthographe agréable à l'œil, innocente, incapable à mon avis de porter ombrage à l'indéfectible amitié franco-anglaise. Pour ce qui est de la prononciation de *yachting*, si nous éliminons tout de suite le stupide *yôting* et son contraire *yachetingue*, vulgaire convention de lettré qui n'aura jamais le modulé, le fini et le malicieux des transpositions auriculaires de l'analphabète, il reste quelque chose de cafouilleux entre *yakting* et *yacheting*, soit une bouillie apatride inconvenante à la cuisine française. Quand mon ami Collot me demande si j'ai parcouru telle revue de *yacheting*, sa langue achoppe et ruse, comme pour escamoter une incongruité. J'ai d'ailleurs constaté que les vrais amateurs de la chose y regardent à deux fois avant de prononcer le mot qui fait injure à leur passion, comme si Ronsard était condamné à parler d'Hélène sous le nom de Baby. On pense, généralement, que ces lâchetés de langage dénonceraient la tentative du peuple français de se convertir en *french pipeul*. Quelle que soit notre impatience à capituler, notre complaisance à la déroute, j'ai bon espoir que *yachting* tombera au rebut en même temps que d'autres insanités comme *footing* et *caravanning*. Il y a, en effet, dans l'étrangeté de ce mot important, un malaise dont nous serions agréablement soulagé par le mot *plaisance*. Il offenserait, dit-on, à la dignité du sport, mais on s'en fiche un peu et l'esprit sportif, toléré dans certains cas, est prié de ne pas faire des lois à bord. *Plaisance* endosserait bien volontiers toutes les acceptions de *yachting* et d'autres encore. Il ne fatigue pas la langue et sa chanson est un charmant défi aux incommodités de l'océan. Il nous invite à croire qu'il n'est ici-bas, sur cette terre de misère, de plaisance que sur mer. C'est bien le seul plaisir de la mer qui nous fait mettre à la voile et nous y montrons avec orgueil, le pavillon de plaisance qui passe en noblesse toute autre enseigne. Les paquebots et les croiseurs, qui déplacent des dizaines de tonnes d'intérêt public, sont tenus de céder le pas à la plus modeste voile et toute voile est plaisance aujourd'hui. L'agréable est en vue et l'utile se dérouté, la mer depuis toujours s'y connaît en préséances et le travail est moins sacré que la plaisance n'est bénie. Armer en plaisance, naviguer en plaisance, enrôler en plaisance, le langage administratif ne s'est pas trompé sur le sens exquis de nos futiles aventures dont le butin secret n'intéresse pas les douaniers. Tout ce qui peut survenir à notre bord sera fortune de plaisance, et que l'adversité prétende à nous contredire, nous aurons quand même le dernier plaisir de sombrer en plaisance. Si je viens à couler, suivi ou non du matelot, ce n'est pas le corps d'un *yachtman* qui s'en ira doucement s'allonger sur les anémones de mer, mais celui d'un *plaisancier* au terme de sa plaisance mortelle.

Rôle de plaisance, pp. 12-19.

Reproduit avec la permission de la
Librairie Gallimard, Paris

